EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1re séance du mardi 27 août 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Anouck Saugy et consorts « *Soutenons la SCCL et nos commerçants !* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-sept août deux mille vingt-quatre.

Le président

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

La secrétaire adjointe